NOVEMBRE

LA SCI (SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE) : UN OUTIL DE CONSTITUTION ET DE TRANSMISSION DE VOTRE PATRIMOINE



Objectifs

Analyser l'utilité d'une SCI dans la constitution et la transmission du patrimoine immobilier (professionnel et personnel).

Programme

§ Les avantages et inconvénients de la détention de biens immobiliers par une SCI
§ Détention en commun : les associés
§ Détermination du bénéfice
§ Choix du régime fiscal
§ La transmission
§ Le formalisme juridique

Mercredi 4 novembre

14h00-15h00
Durée 1h00

Intervenant

Thierry LEMALLE - Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Coût :
Participation aux frais pédagogiques :
50€ par personne par webinaire